



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Personnel

Question au Gouvernement n° 1992

### Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Suzanne Sauvaigo.

Mme Suzanne Sauvaigo. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Le moment n'est-il pas venu de redire à la police à quel point nous sommes à ses côtés ? L'agression dans le RER d'une jeune femme policière, violée, défigurée par un cutter et rouée de coups, simplement parce qu'elle était agent de police, a suscité une très vive émotion chez les policiers, mais aussi chez tous nos concitoyens. Comment ne pas supposer que cette agression est peut-être, pour ne pas dire sans doute, la conséquence de l'incitation à la haine de la police à laquelle se livrent certains irresponsables ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Je pense aussi à l'agression dont un machiniste a été victime hier sur la ligne A du RER. Je tiens à assurer de notre entier soutien les policiers et les agents de l'État qui, chaque jour, au service des citoyens, sont confrontés à de telles violences.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous indiquer quel est l'état d'avancement des enquêtes et quelles mesures vous entendez prendre afin d'améliorer la lutte contre ce type d'agression ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Cathala. L'Alouette !

Mme Veronique Neiertz. Alouette, gentille alouette...

M. le président. Madame Neiertz, je vous en prie !

M. le ministre de l'intérieur. Madame le député, permettez-moi d'abord d'exprimer aux fonctionnaires de la police nationale ma solidarité, ma reconnaissance et ma compréhension, surtout dans les circonstances actuelles, face à certaines attaques et à certains commentaires. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Il y a quelques jours, une femme gardienne de la paix a été agressée et violée dans le métro. Vous comprendrez que je ne donne pas ici d'indications sur l'enquête, mais je peux vous dire qu'elle a beaucoup progressé et que, dans un temps qui n'est pas éloigné, nous aurons identifié et interpellé les auteurs de cette agression. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Roland Nungesser. Pendez-les haut et court !

M. le ministre de l'intérieur. Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons mis en œuvre tous les moyens pour que les investigations soient conduites rapidement et dans les meilleures conditions.

La sécurité dans le métro est la préoccupation du Gouvernement et du Premier ministre. À Paris, 500 fonctionnaires sont affectés quotidiennement à cette tâche; ils sont renforcés en permanence par une compagnie de CRS. En province, à la demande du Premier ministre, nous avons fait un effort particulier pour la sécurité dans les transports en commun des grandes villes. Nous poursuivons cet effort.

Plus de 66 000 opérations ont été menées spécifiquement pour la sécurité des transports. En 1995, à Paris, la délinquance constatée dans les métros a baissé de 18 % et, pour les six premiers mois de 1996, de 17 %. Mais

nous ne nous contentons pas de ces chiffres et nous voulons rester a la pointe de la lutte contre l'insecurite dans les transports.

Enfin, la montee d'un ostracisme a l'egard de la police nationale ne doit etre ni prise a la legere ni toleree par complaisance ou par lachete. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.) Nous avons tous une responsabilite a cet egard, quelle que soit notre appartenance politique...

M. Didier Boulaud. Qu'en pense le garde des sceaux ?

M. le ministre de l'interieur. ... car ce qui est en cause quand on attaque la police nationale, c'est la Republique et la nation. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

## Texte de la réponse

M. le president. La parole est a Mme Suzanne Sauvaigo.

Mme Suzanne Sauvaigo. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'interieur. (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Le moment n'est-il pas venu de redire a la police a quel point nous sommes a ses cotes ? L'agression dans le RER d'une jeune femme policier, violee, defiguree par un cutter et rouee de coups, simplement parce qu'elle etait agent de police, a suscite une tres vive emotion chez les policiers, mais aussi chez tous nos concitoyens. Comment ne pas supposer que cette agression est peut-etre, pour ne pas dire sans doute, la consequence de l'incitation a la haine de la police a laquelle se livrent certains irresponsables ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Je pense aussi a l'agression dont un machiniste a ete victime hier sur la ligne A du RER. Je tiens a assurer de notre entier soutien les policiers et les agents de l'Etat qui, chaque jour, au service des citoyens, sont confrontes a de telles violences.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous indiquer quel est l'etat d'avancement des enquetes et quelles mesures vous entendez prendre afin d'ameliorer la lutte contre ce type d'agression ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'interieur.

M. Laurent Cathala. L'Alouette !

Mme Veronique Neiertz. Alouette, gentille alouette...

M. le president. Madame Neiertz, je vous en prie !

M. le ministre de l'interieur. Madame le depute, permettez-moi d'abord d'exprimer aux fonctionnaires de la police nationale ma solidarite, ma reconnaissance et ma comprehension, surtout dans les circonstances actuelles, face a certaines attaques et a certains commentaires. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Il y a quelques jours, une femme gardien de la paix a ete agressee et violee dans le metro. Vous comprendrez que je ne donne pas ici d'indications sur l'enquete, mais je peux vous dire qu'elle a beaucoup progresse et que, dans un temps qui n'est pas eloigne, nous aurons identifie et interpelle les auteurs de cette agression. (« Tres bien ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Roland Nungesser. Pendez-les haut et court !

M. le ministre de l'interieur. Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons mis en oeuvre tous les moyens pour que les investigations soient conduites rapidement et dans les meilleures conditions.

La securite dans le metro est la preoccupation du Gouvernement et du Premier ministre. A Paris, 500 fonctionnaires sont affectes quotidiennement a cette tache; ils sont renforces en permanence par une compagnie de CRS. En province, a la demande du Premier ministre, nous avons fait un effort particulier pour la securite dans les transports en commun des grandes villes. Nous poursuivons cet effort.

Plus de 66 000 operations ont ete menees specifiquement pour la securite des transports. En 1995, a Paris, la delinquance constatee dans les metros a baisse de 18 % et, pour les six premiers mois de 1996, de 17 %. Mais nous ne nous contentons pas de ces chiffres et nous voulons rester a la pointe de la lutte contre l'insecurite

dans les transports.

Enfin, la montée d'un ostracisme à l'égard de la police nationale ne doit être ni prise à la légère ni tolérée par complaisance ou par lâcheté. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.) Nous avons tous une responsabilité à cet égard, quelle que soit notre appartenance politique...

M. Didier Boulaud. Qu'en pense le garde des sceaux ?

M. le ministre de l'intérieur. ... car ce qui est en cause quand on attaque la police nationale, c'est la République et la nation. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Sauvaigo Suzanne](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1992

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 novembre 1996, page 7327

**Réponse publiée le :** 21 novembre 1996, page 7327

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 novembre 1996